Groupe d'Action Locale Îles et Estuaires Charentais

Jeudi 18 Avril 2024 à 9h30 Salle de la pléiade - Étaules















Ordre du jour

1 - Généralités liées au programme

Intérim de G. Mossot

Validation CR du 13/02/2024

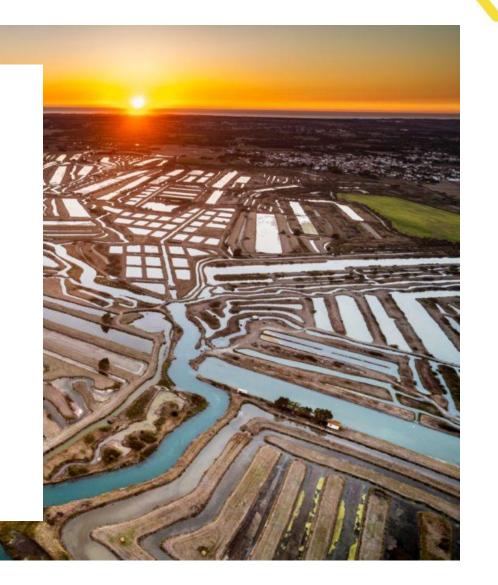
Modifications composition du GAL à venir

Point consommation maquette

2 - Projets soumis au vote

7 dossiers soumis au vote du GAL





Votre boitier de vote est-il fonctionnel?



A.Oui

B. Non



Reçus: 17

Validation du CR de la séance du GAL du 13/02/2024



A. Oui

B. Non



Modifications du GAL à venir



CARA - Nomination d'un suppléant en remplacement de M. Guy MARY - Mairie de Chaillevette

CARO - Nomination d'un suppléant en remplacement de Jean-Marie GILARDEAU - VP CARO





Consommation de la maquette

Objectif prioritaire 1 :
Stimuler les pratiques
humaines durables en
préservant et en
valorisant le patrimoine
territorial

Objectif prioritaire 2 : Renforcer l'attractivité et les aménités du territoire pour ses habitants Objectif prioritaire 3 :
Accompagner le renouveau et
la résilience du tissu
économique au service des
transitions sociales, sociétales
et environnementales

Objectif prioritaire 4 :
Coopérer pour un
développement économique,
social et environnemental qui
valorise les complémentarités
entre les territoires

Objectif prioritaire 5 : Animer et gérer la stratégie territoriale interfonds localement

FA 1 Une offre touristique qualitative et durable FA 2
Préservation
et
promotion
des
paysages et
du
patrimoine

FA 3
Equipements, services de proximité et offre culturelle pour les populations présentes

FA 4
Accès de tous à un habitat approprié et mobilités durables

FA 5
Innovation, filières
émergentes et
à fort
potentiel

FA 6
Alimentation durable, agriculture locale et circuits courts

Coopération pour un développement économique, social et environnement al intégré et inclusif

FA 8
Coopération en faveur du développement local et l'impulsion de nouvelles dynamiques

FA 9 Pilotage de la stratégie du GAL Îles et Estuaires Charentais

FEDER

FEDER

FEDER

FEDER

LEADER

LEADER

FEDER

FA7

LEADER

750 000 €

700 000 €

1300 000 €

739 724 €

495 394 €

395 194 €

50 000 €

50 000 €

LEADER

967 148 €



Consommation de la maquette

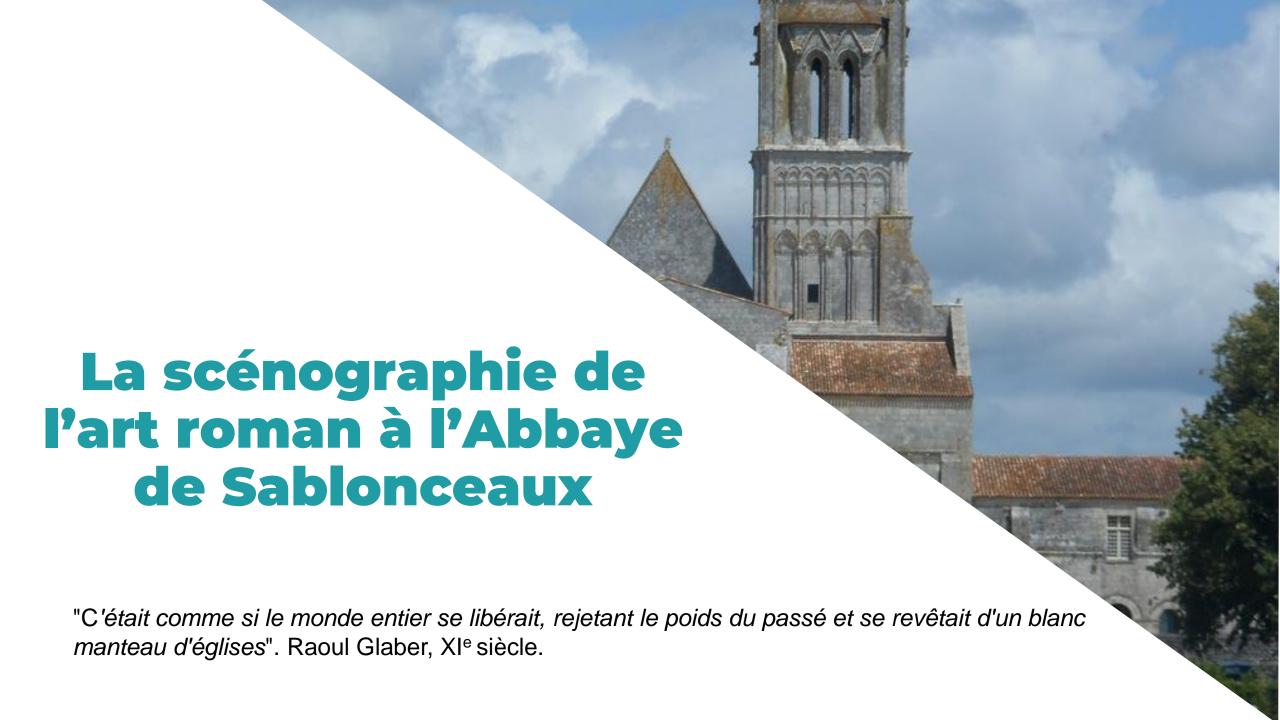
	FA 1	FA 2	FA 3	FA 4	FA 5	FA 6	FA 7	FA 8	FA 9	TOTAL
Maquette Initiale	750 000,00 €	700 000,00 €	1 300 000,00 €	739 724,00 €	495 394,00 €	395 194,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	967 148,00 €	5 447 460,00 €
Montants engagé le 13/02/2024		238 638,36 €	215 639,00 €	130 000,00 €						584 277,36 €
Montants engagé le 18/04/2024	328 000,00 €		400 000,00 €	200 000,00 €	22 976,00 €					950 976,00 €
Consommation totale	328 000,00 €	238 638,36 €	615 639,00 €	330 000,00 €	22 976,00 €	0,00€	0,00 €	0,00 €	0,00€	1 535 253,36 €
Reliquat	422 000,00 €	461 361,64 €	684 361,00 €	409 724,00 €	472 418,00 €	395 194,00 €	50 000,00 €	50 000,00 €	967 148,00 €	3 912 206,64 €
Taux de consommation	44%	34%	47%	45%	5%	0%	0%	0%	0%	28%
Pré-demande	335 000,00 €	403 658,00 €	1 337 700,00 €	541 910,00 €	176 800,00 €	155 116,00 €	0,00€	0,00€	188 297,00 €	3 138 481,00 €
Prévision taux de consommation	45%	58%	103%	73%	36%	39%	0%	0%	19%	58%
Non orientés										706 194 €



Projets soumis au vote

Sous- territoire	Porteur de projet	Opérations	Heure
CARA	OTC	Scénographie Sablonceaux	9h40
CARA	Medis	Temple	91140
CCIO	Habitat 17	Logement jeunes Dolus	10h10
CARA	CARA	Projet détour sur l'eau	10h30
CARO	Port des Barques	Maison médicale	10h50
CCIO	St Denis	MSP Saint-Denis	11h20
CARO	Echillais	Salles Multi activités	11h40





La scénographie

L'objectif de la scénographie est multiple :

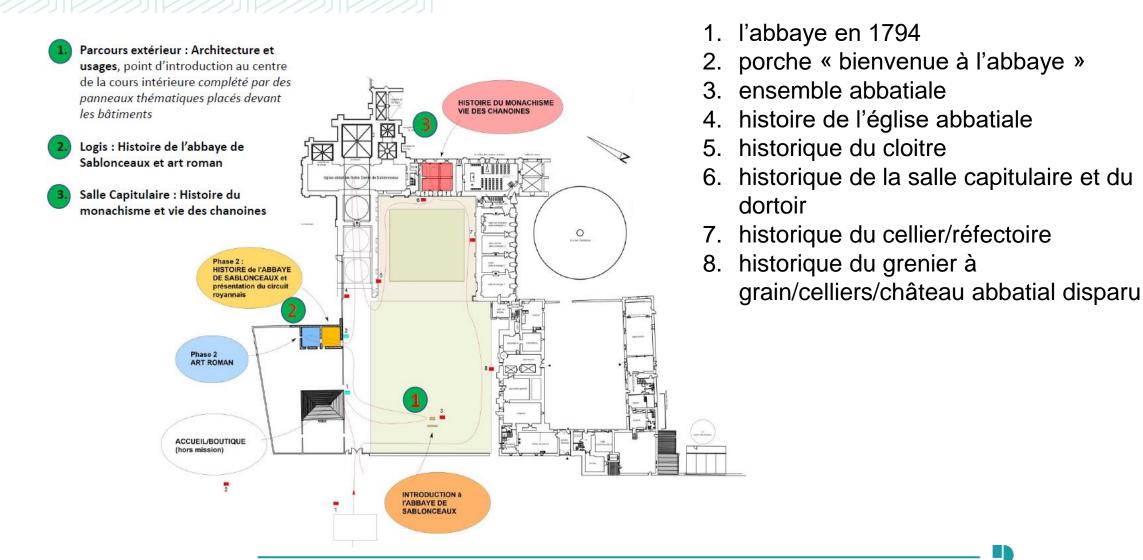
- Faire connaître l'Abbaye de Sablonceaux qui a été un centre religieux du territoire royannais pendant des siècles,
- Offrir une présentation générale des caractéristiques de l'art roman saintongeais,
- Proposer un parcours de visite libre pour répondre aux attentes des visiteurs, qui veulent vivre une expérience unique,
- Être le point de départ d'un parcours reliant les 15 églises romanes classées du territoire.



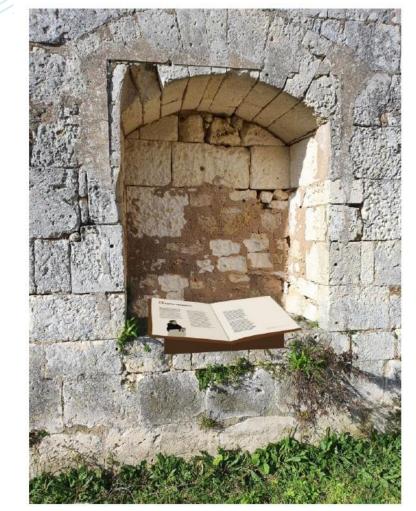
Présentation de la scénographie

- 1. Un parcours extérieur
- 2. L'aménagement de la salle capitulaire
- 3. L'aménagement du logis
- 4. Un programme d'animation culturelle

Parcours extérieur : 3 zones thématiques



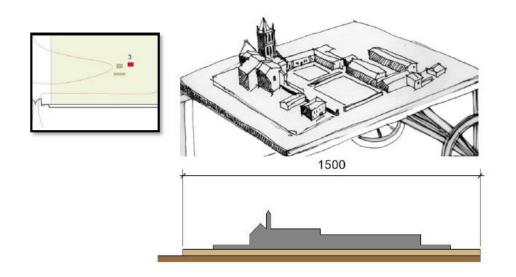
Inspiration lutrin

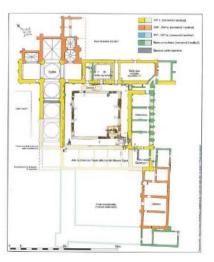






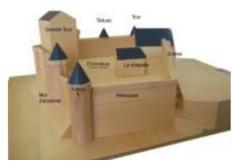
Maquette : histoire architecturale de l'abbaye



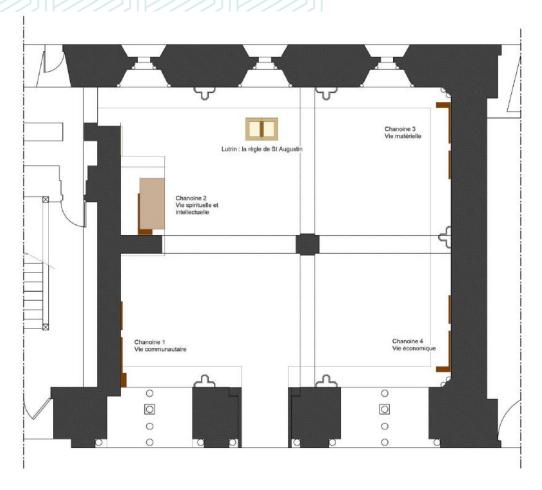


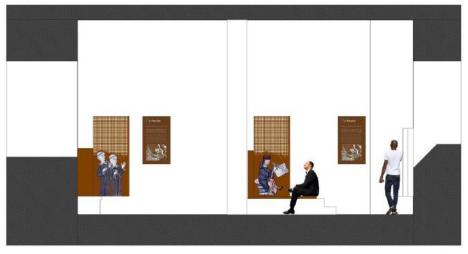


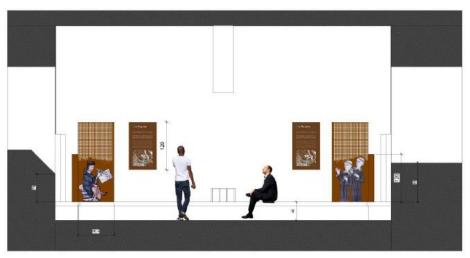




Salle capitulaire : vie des chanoines régulier de Saint Augustin









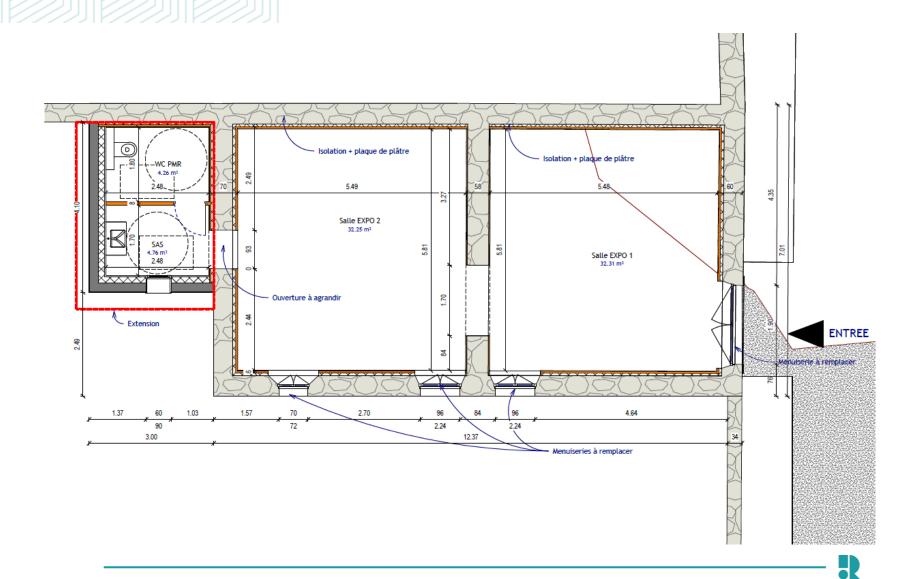
Propositions d'aménagements







La réhabilitation de l'ancien logis



Les contenus

- Salle 1:
 - Présentation de l'art roman en pays saintongeais
 - o Pourquoi « l'art roman »?
 - Les expériences préromanes
 - Une maquette présentant une église romane
- Salle 2:
 - o 3 stations :
 - Architecture
 - Sculpture
 - Peinture



Programme animations

La scénographie n'est pas uniquement un programme patrimonial mais aussi une programmation culturelle.

11 avril	18h	conférence	François de Lagarde : "Une abbaye qui participe aux mouvements des modernités (religieuses, économiques et sociales) en Occident du XIIe au XXIe siècles"
25 avril	15h	Atelier enfant	Faire un sceau à l'abbaye, atelier de calligraphie et de fabrication d'un sceau en cire
2 mai	18 h	Conférence	Thierry Sauzeau : "Les sauniers et la mer en Seudre, à l'apogée de la marine à voile (XVIIe-XVIIIe siècles)"
7 mai	15h	Atelier enfant	Faire un sceau à l'abbaye, atelier de calligraphie et de fabrication d'un sceau en cire
15 mai	14h	Atelier enfant	"Le bestiaire du Moyen Âge en sculpture", atelier modelage avec la potière de l'abbaye
16 mai	18h	Conférence	"Les cheminées paysannes du XIXe siècle à Sablonceaux et ses alentours"
22 mai	14h	Atelier enfant	"Le bestiaire du Moyen Âge en sculpture", atelier modelage avec la potière de l'abbaye
6 juin	18h	Conférence	« Histoire des lieux dits de Sablonceaux »
5 sept	18h	Conférence	Père Delage (titre à venir)
21 et 22 sept	21h	Mapping	"L'abbaye de Sablonceaux se dévoile"
5 et 6 oct.		Animation	Marché artisanal et médiéval
10 oct.	18h	Conférence	Vivien Mathé : "L'apport des méthodes géophysiques à la compréhension de l'abbaye de Sablonceaux et de l'abbaye d'Ordonnac (Médoc)"
25 oct.		Animation	Nuit des étoiles avec Jean-Baptiste Heyraud

Retroplanning

Octobre 2023 Recrutement de l'architecte pour la réhabilitation du logis

Novembre 2023 recrutement du cabinet de scénographie

Mars 2024 rencontre avec les ABF

Mai 2024 dépôt du permis de construire

Juin 2024 installation des panneaux du parcours extérieur

Septembre 2024 lancement des travaux du logis

Juin 2025 ouverture au public de l'espace roman et de la salle capitulaire



OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE - ROYAN ATLANTIQUE

46, avenue du Docteur Joliot-Curie – 17 200 Royan Tél : +33 (0)5 46 08 21 00 – royanatlantique.fr

Scénographie de l'abbaye de Sablonceaux

IDEN	TIFIC	TA	ON
IDLIN	1111	$\Delta \mathbf{I} \mathbf{I}$	$\mathbf{O}_{\mathbf{I}}\mathbf{N}$

Porteur de projet : Office de Tourisme Royan Atlantique

Date dépôt fiche projet :

<u>Coût total</u>	Fond européen sollicité	Note obtenue
160 000,00 €	128 000 €	13,5/20 soit

Membres en conflit d'intérêt:

M. GRASSET

M. FERCHAUD

Mme GOUGNON

M. DUPONT

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action : N°1 « Préservation et promotion des paysages et du patrimoine » Objectif prioritaire: Stimuler les pratiques humaines durables en préservant et

en valorisant le patrimoine territorial

RESUME DE PROJET:

L'objectif de l'Office de Tourisme Communautaire (OTC) est de sortir la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) du tout-balnéaire et de mettre en avant son patrimoine rural du territoire. Dans ce cadre, l'Office entend aménager des scénographies valorisant ce même patrimoine. Le projet de scénographie à l'abbaye de Sablonceaux (site classé) s'inscrit donc dans cette démarche communautaire. Cet aménagement scénographique consiste à mettre en lumière le patrimoine roman via des panneaux et des projections sonores et visuelles.



Scénographie de l'abbaye de Sablonceaux

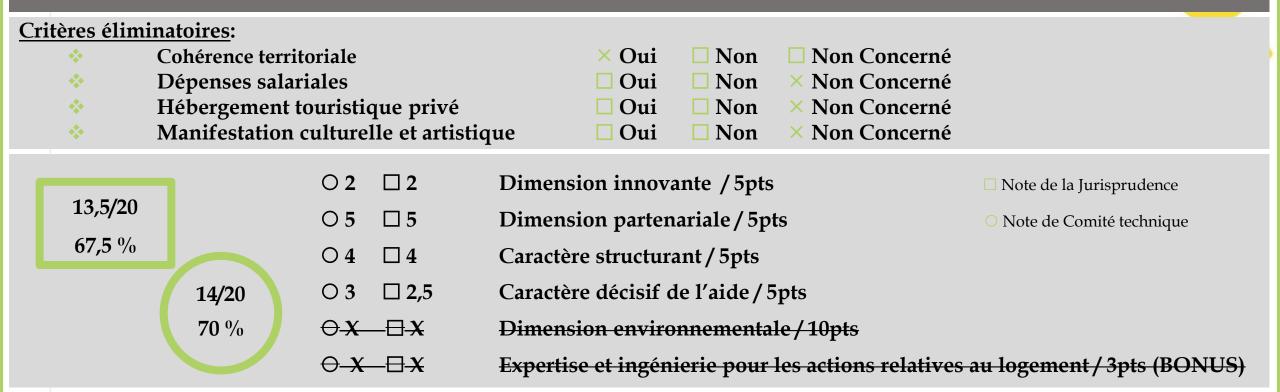
Calendrier de réalisation: Du 01/09/2023 au 30/09/2024

Dép	penses prévisionnell	es	Financeurs prévisionnels		
Dépenses potentiellement retenues pour le GAL	Aménagement scénographie	160 000,00€	FEDER	128 000,00€	80 %
			Autofinancement public	32 000,00 €	20 %
TOTAL HT		160 000,00 €	TOTAL HT	160 000,00€	100 %

Débat & vote



Scénographie de l'abbaye de Sablonceaux



Remarques comité technique en date du 15/03/2024 :

- **Dimension innovante :** la note proposée est alors conforme à la jurisprudence.
- **Dimension partenariale :** la note maximale proposée. La note proposée est alors conforme à la jurisprudence.
- Caractère structurant : la note proposée est conforme à la jurisprudence.
- **Caractère décisif de l'aide :** l'opération a déjà démarré. Il est proposé dans ce cas d'appliquer pour l'OTC la même approche que pour les EPCI. Dans ce sens, au regard de la jurisprudence la note proposée pourrait être de 2,5/5.

Scénographie de l'abbaye de Sablonceaux

Commentaires de la cellule de coordination du GAL

En lien avec la jurisprudence existante pour l'analyse des critères de notation et ses éventuelles propositions d'évolution transmises en amont de la séance de GAL dans le dossier de lecture, nous constatons :

- Dimension innovante: Le comité technique estime que la scénographie n'est pas innovante en soi (en termes de fond, de contenu, de moyens de médiation). Toutefois, il peut être proposé de reconnaître un élément relativement nouveau dans le travail partenarial engagé avec les communautés utilisant le lieu. La note proposée est alors conforme à la jurisprudence.
- Dimension partenariale: le nombre d'acteurs engagés et le travail mené avec la Communauté du Chemin Neuf en amont et envisagé en aval justifie la note maximale proposée. En effet, tous les partenaires potentiellement concernés semblent être inclus dans le projet. De même la réalisation du projet dépend du partenariat avec la communauté du Chemin Neuf. La note proposée est alors conforme à la jurisprudence.
- Caractère structurant : les projets permettant de faire évoluer la stratégie touristique du territoire sont structurant. Au regard de l'ambition et du maillage prévu avec tous les projets de scénographie, les répercussions sont attendus à l'échelle de tout l'EPCI (+1). Dans ce sens, la note proposée est conforme à la jurisprudence.
- Caractère décisif de l'aide: l'opération a déjà démarré. Il est proposé dans ce cas d'appliquer pour l'OTC la même approche que pour les EPCI. Dans ce sens, au regard de la jurisprudence la note proposée pourrait être de 2,5/5.



La note proposée par le comité technique pourrait, selon la proposition de jurisprudence, être réévaluée à 13,5/20.

Validation de l'opération « Scénographie de l'abbaye de Sablonceaux » portée par l'Office de Tourisme Royan Atlantique avec une note 13,5 points.

- 1. Oui
- 2. Non
- 3. Abstention

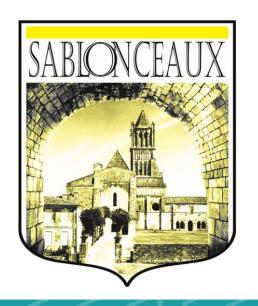


Reçus: 13

Présentation au GAL le 18 avril 2024







Le plan de valorisation touristique du patrimoine

En juillet 2022 le comité de direction de l'OTC a validé le plan de valorisation touristique du patrimoine qui a pour ambition de valoriser le patrimoine bâti et paysager

- L'objectif central de ce plan est de rendre visible et accessible l'ensemble du patrimoine royannais pour en faire un vecteur de développement économique et de cohésion sociale
- Nous pensons en effet que le développement touristique de notre territoire ne doit plus se penser comme exclusivement balnéaire, mais comme celui d'un pays à part entière avec son patrimoine, sa culture, son histoire et sa géographie.
- Les parcours scénographiques permettent d'attirer un autre type de visiteur, plus autonome, plus libre. Ils encouragent l'émergence de nouvelles pratiques et d'un nouveau rapport au territoire.

C'est pour cela que nous souhaitons installer les scénographies du protestantisme dans le temple de Médis et de l'art roman dans l'abbaye de Sablonceaux.





Le bâtiment



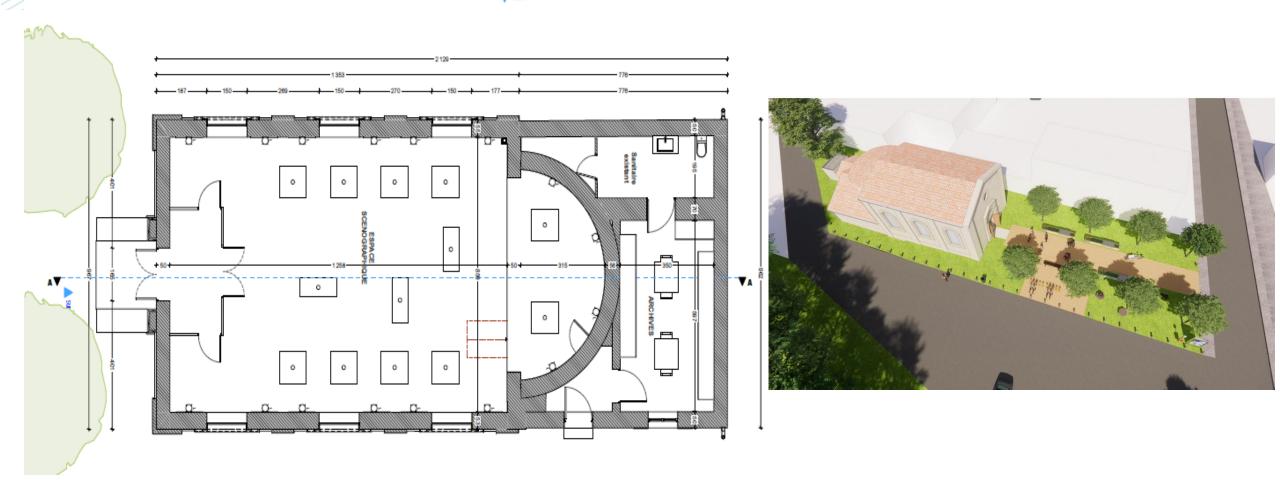
Le temple de Médis, situé sur un axe stratégique nécessite une réhabilitation/rénovation intérieure et extérieure pour accueillir une scénographie ouverte à l'année sur l'histoire des protestants en Pays Royannais.

La réhabilitation du temple prendra en compte l'ensemble des spécificités du lieu en intégrant un espace d'accueil touristique pour découvrir l'histoire du protestantisme en pays royannnais.

Tous ces espaces inclus dans un périmètre de protection historique (proximité d'une église classée), doivent être évidemment accessibles à tous (en accord avec les préconisations de la marque Tourisme et Handicap) et en adéquation avec la réglementation d'établissement recevant du public

La réhabilitation

V OUEST



L'aménagement intérieur

Ce nouvel aménagement devra donc être pensé en fonction de plusieurs espaces :

- Un lieu d'accueil : espace de proximité et d'échange.
- Un lieu de découverte : un espace scénographique.



La scénographie



La création d'une scénographie est l'un des moyens les plus adaptés pour raconter l'histoire du **protestantisme en Pays Royannais.**

- Les parcours scénographiés, avec du mobilier, des objets, des supports visuels et sonores, permettent aux visiteurs d'être plongés dans une expérience immersive. Pour être cohérent avec la thématique, il faut imaginer une scénographie sobre, épurée, discrète, dans un lieu emblématique et pertinent comme un temple.
- Une expérience de rencontre en inventant une famille, une lignée à destination des touristes, des scolaires, des habitants du pays royannais.

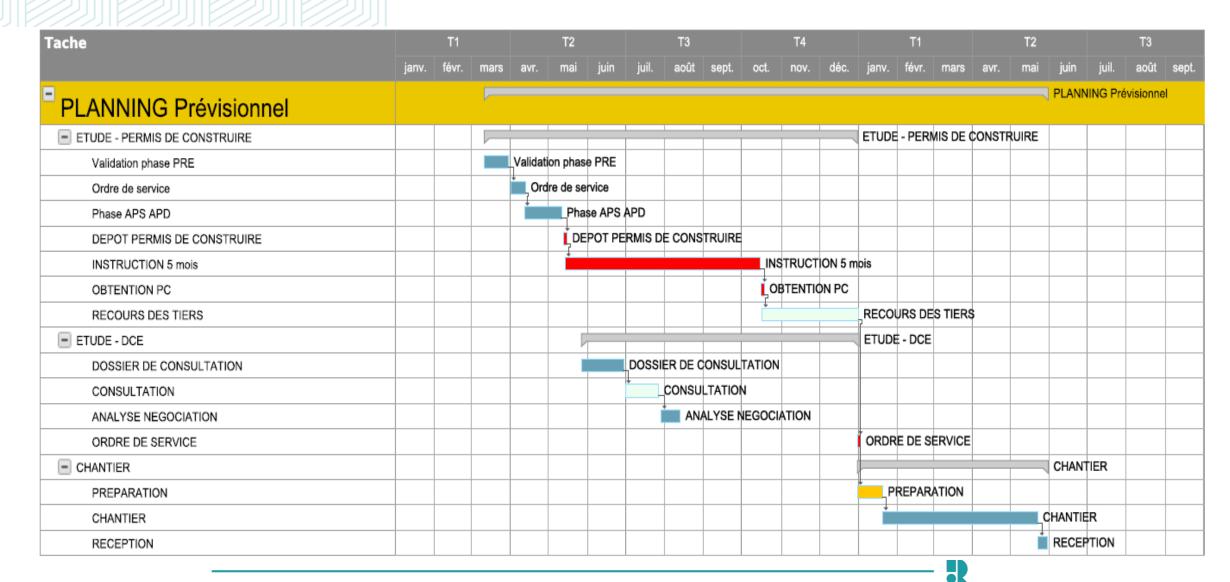
La scénographie

L'objectif du projet de valorisation est à la fois culturel et touristique.

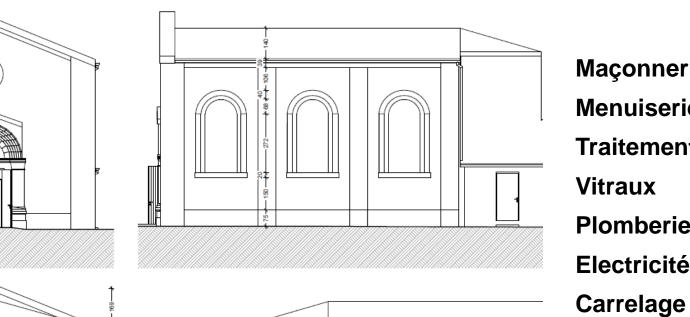
- Préserver le patrimoine communal,
- Animer un centre de ressources documentaires (bibles, mereaux, lettres, livres, etc.),
- Dévoiler l'héritage protestant du Pays Royannais dans toutes ses dimensions : historiques, artistiques et sociales,
- Transmettre la mémoire du passé à la lumière des réalités contemporaines, au service d'un développement du territoire,
- Créer un lieu de rencontre pour que les habitants du territoire puissent se réapproprier le temple,
- Créer une nouvelle centralité touristique et un lieu d'animation locale à Médis,
- S'inscrire dans la mouvance, de la région Nouvelle Aquitaine et du département de la Charente-Maritime, qui ont mis en place de nombreux dispositifs pour sauvegarder, valoriser, animer le patrimoine.



Rétroplanning



Estimatif hors taxes du coût des travaux



Maçonnerie - Ravalement de façade	174 500,00 €
Menuiserie bois	37 600,00 €
Traitement	7 200,00 €
Vitraux	34 600,00 €
Plomberie	3 200,00 €
Electricité	46 200.00 €

6 700 €

310 000,00 €

Réhabilitation du Temple de Médis

IDENTIFICATION

Porteur de projet : Commune de Médis

Date dépôt fiche projet :

Coût total	Fond européen sollicité	Note obtenue
340 000,00 €	200 000,00 €	16/20 soit 80%

Membres en conflit d'intérêt:

Mme CANOVA M. DUPONT

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action : N°1 Préservation et promotion des paysages et du patrimoine Objectif prioritaire: Stimuler les pratiques humaines durables en préservant et en valorisant le patrimoine territorial

RESUME DE PROJET:

Via les **scénographies du patrimoine**, l'objectif de l'Office de Tourisme Communautaire (OTC) est de sortir la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) du tout-balnéaire et de mettre en avant son patrimoine rural du territoire. Dans ce cadre, l'Office entend aménager des scénographies valorisant ce même patrimoine. Le projet de scénographie dans le temple protestant de Médis s'inscrit donc dans cette démarche communautaire ; or pour ce faire, **une réhabilitation du temple est nécessaire** et sera portée par la Commune de Médis. Sans aide européenne, les travaux ne pourront pas être réalisés.



Réhabilitation du Temple de Médis

Calendrier de réalisation: Du 01/03/2024 au 01/06/2025

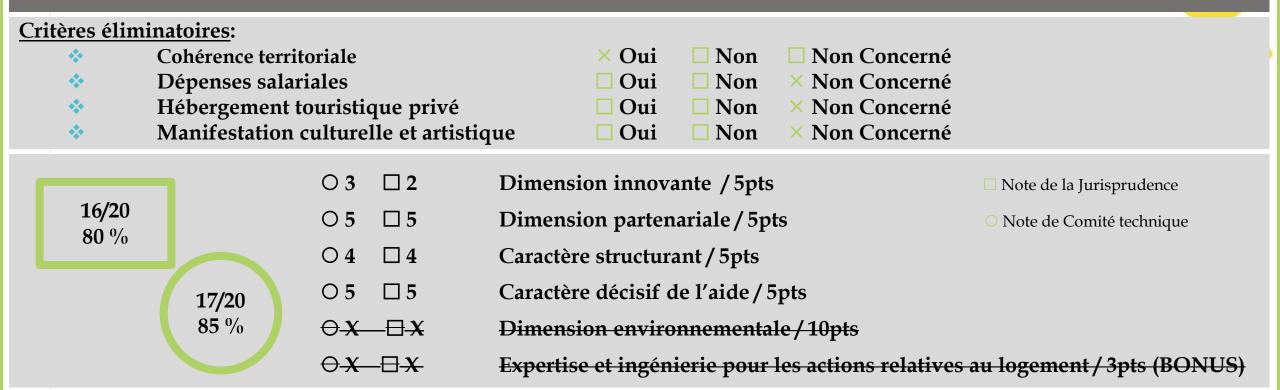
Dépenses prévisionnelles		Financeurs prévisionnels			
Dépenses potentiellement	Travaux (maçonnerie, menuiserie, plomberie, électricité, carrelage)	310 000,00 €	Département	50 000,00€	15 %
retenues pour le GAL AMO		30 000,00€	FEDER	200 000,00€	59 %
	AMO		Autofinancement	90 000,00 €	26 %
TOTAL HT		340 000,00€	TOTAL HT	340 000,00€	100 %



Débat & vote



Réhabilitation du Temple de Médis



Remarques comité technique en date du 15/03/2024 :

- **Dimension innovante :** le comité technique estime que la scénographie n'est pas innovante en soi. Dans ce sens, au regard de la jurisprudence la note proposée pourrait être de 2/5.
- **Dimension partenariale :** la réalisation du projet dépend du partenariat avec la communauté religieuse. Dans ce sens, la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Caractère structurant :** les projets permettant de faire évoluer la stratégie touristique du territoire sont structurant. Dans ce sens, la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- Caractère décisif de l'aide : la commune de Médis n'engagera aucun travail sans l'octroi de la subvention. Dans ce sens, la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.

Réhabilitation du Temple de Médis

Commentaires de la cellule de coordination du GAL

En lien avec la jurisprudence existante pour l'analyse des critères de notation et ses éventuelles propositions d'évolution transmises en amont de la séance de GAL dans le dossier de lecture, nous constatons :

- Dimension innovante: Il peut être proposé de reconnaître un élément relativement nouveau dans le travail partenarial engagé avec la communauté religieuse utilisant le lieu. Sur le projet de scénographie de l'abbaye de Sablonceaux, le comité technique estime que la scénographie n'est pas innovante en soi (en termes de fond, de contenu, de moyens de médiation). Par extension on pourrait dire la même chose ici. De même, l'intervention des compagnons du devoir ne paraît pas innovant en soit. Dans ce sens, au regard de la jurisprudence la note proposée pourrait être de 2/5.
- Dimension partenariale : le nombre d'acteurs engagés à l'échelle de l'OTC et le travail mené avec la Communauté religieuse en amont et envisagé en aval justifie la note maximale proposée. En effet, tous les partenaires potentiellement concernés semblent être inclus dans le projet. De même la réalisation du projet dépend du partenariat avec la communauté religieuse. Dans ce sens, la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- Caractère structurant : les projets permettant de faire évoluer la stratégie touristique du territoire sont structurant. Au regard de l'ambition et du maillage prévu avec tous les projets de scénographie, les répercussions sont attendus à l'échelle de tout l'EPCI (+1). Dans ce sens, la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- Caractère décisif de l'aide: la commune de Médis n'engagera aucun travail sans l'octroi de la subvention. Dans ce sens, la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.

La note proposée par le comité technique pourrait, selon la proposition de jurisprudence, être réévaluée à 16/20.



Validation de l'opération « Réhabilitation du Temple de Médis» portée par la commune de Médis avec une note 16 points.

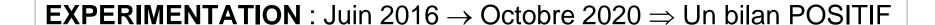
- 1. Oui
- 2. Non
- 3. Abstention



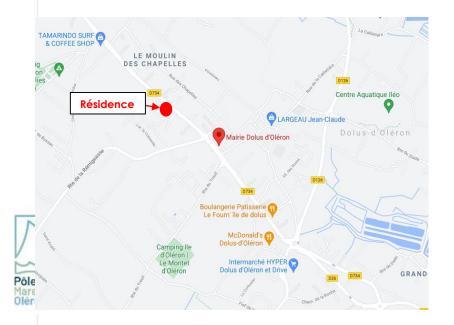
Reçus: 16

RÉSIDENCE HABITAT JEUNES

DE DOLUS D'OLERON



Les services indispensables tels supermarchés, boulangeries, mairie, médecins ... sont accessibles (à pied) pour faciliter le quotidien des jeunes. A noter également la présence d'un skate-park et du centre aquatique lléo.

















LE PROJET ARCHITECTURAL

Répondre aux problématiques d'inconfort thermique et acoustique

- ❖ <u>Hébergement</u>: 11 chambres + 2T2
- Communs : Salle à manger Salon Buanderie Cuisine –
 Bureau Cellier Abri 2 roues



Clos et couvert :

- Isolation des murs par l'extérieur
- Isolation des combles
- Remplacement des menuiseries extérieures

Corps d'états techniques :

- PAC Air/Eau(en remplacement chaudières fioul)
- ECS Solaire thermique
- Mise aux normes des installations électriques
- Remplacement des équipements sanitaires

Corps d'états secondaires :

- Création d'une circulation au RDC / Escalier
- Réfection complète des peintures
- Remplacement des sols



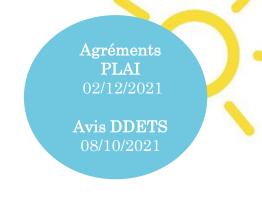
PROJET SOCIAL

Public attendu et accompagnement

Jeunes du PDALPHD ayant un projet de « décohabitation familiale » associé à d'autres conditions telles qu'une rupture familiale avérée, un éloignement de l'habitat familial ou l'absence de soutien familial, l'incapacité ou le manque de moyens de la famille pour l'accompagner ou prendre en charge l'accès à un logement autonome.

- Les jeunes en insertion : jeunes travailleurs (<u>compris saisonniers</u>), jeunes apprentis, demandeurs d'emploi, en mobilité, contrats d'engagement jeunes (CEJ) ...
- 2. Les jeunes familles monoparentales ou couples qui ont besoin d'un sas d'évaluation de leur autonomie ou en attente d'un logement de droit commun. La présence des couples permettra une bonne complémentarité des publics accueillis.

Publics	Résiduel loyer
CEJ	60€
Serv. Civique	100€
Apprentis	74€
Salarié TP	215€
7	



L'animation et la vie collective :

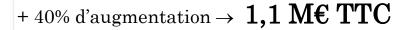
- Cuisine commune
- Ateliers pédagogiques: Conseil de Résidents / actions collectives sur l'accès, le maintien, la recherche de logement / la gestion financière / l'accès aux droits, la santé, la culture, les loisirs ...
- Soirées repas mensuelles

L'accompagnement individuel :

- Démarches administratives : ateliers d'inclusion numérique en partenariat avec la Maison des Services aux Publics de l'île d'Oléron
- Mobilisation des partenaires nécessaires au parcours du jeune (Mission Locale, Délégation Territoriale, etc...)
- Mobilisation des aides financières

PoleEn fonction des demandes et des besoins, la Résidence permettra l'accueil d'autres publics

LE FINANCEMENT



Accord PC: 07/12/2021

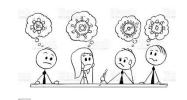
3 Consultations lancées par HABITAT 17 :

→ MARS 2022 (5 lots infructueux)

→ MAI 2022 (3 lots infructueux)

→ JUIN 2023

5 Réunions de travaux pour optimiser le coût



Dépenses TTC fiscal		Recettes	
Charge foncière	91 000	Etat	162 300
Travaux (compris aléas)	911 000	Région	105 000
Honoraires	105 000	Département	91 000
		CDC OLERON	171 600
		Action Logement	39 08 0
		Fonds Européens	200 000
		Emprunt	338 100
Total	1 107 000 €	Total	1 107 000 €



Redevance : 22 250 €

Le montant de la redevance payée par le CLLAJ à HABITAT 17

dépend du montant des travaux et des financements obtenus *

(au-delà de 24 000 € la viabilité est compromise)

* Sans fonds EU ⇒ Redevance à 30 530 €



Résidence sociale pour jeunes en insertion professionnelle à Dolus d'Oléron

IDENTIFICATION

Port	teur	de	pro	iet :	Hal	oitat	17
1 01	ccar	ac	$\mathbf{P}^{\mathbf{T}}\mathbf{O}$	Ct.	IIAL	riai	1,

Date dépôt fiche projet :

<u>Coût total</u>	Fond européen sollicité	Note obtenue
1 050 000,00 €	200 000,00 €	23/30 soit 77%

Membres en conflit d'intérêt:

M. PARENT M. BRECHKOFF Mme RABELLE

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action : FA4: Accès de tous à un habitat approprié et mobilités durables

Objectif prioritaire: Renforcer l'attractivité et les aménités du territoire pour ses habitants

RESUME DE PROJET:

Le projet, piloté par la CdC de l'Île d'Oléron, Habitat17 et la CLLAJ17, consiste à réhabiliter une résidence afin de créer 13 logements destinés à des jeunes en insertion âgés de 16 à 30 ans sur la commune de Dolus d'Oléron.

Situé en zone B2 (commune où les loyers et les prix des logements sont assez élevés), il veut répondre à une triple problématique : le manque de petits logements sur l'île ainsi que la faible offre de logements locatifs à loyers modérés et le peu de souplesse des baux locatifs du parc privé.



Après trois années d'expérimentation satisfaisante, les partenaires du projet ont décidé de poursuivre durablement le projet en réhabilitant le bâtiment, en procédant à un conventionnement APL et résidence sociale, et en confiant la gestion de la résidence au CLLAJ 17 sur une longue durée.

Ce projet s'inscrit dans la stratégie portée par la Communauté de communes de l'île d'Oléron, visant à améliorer l'accès au logement des résidents sur l'île.

Résidence sociale pour jeunes en insertion professionnelle à Dolus d'Oléron

Calendrier de réalisation: Du 01/01/2021 au 31/12/2027

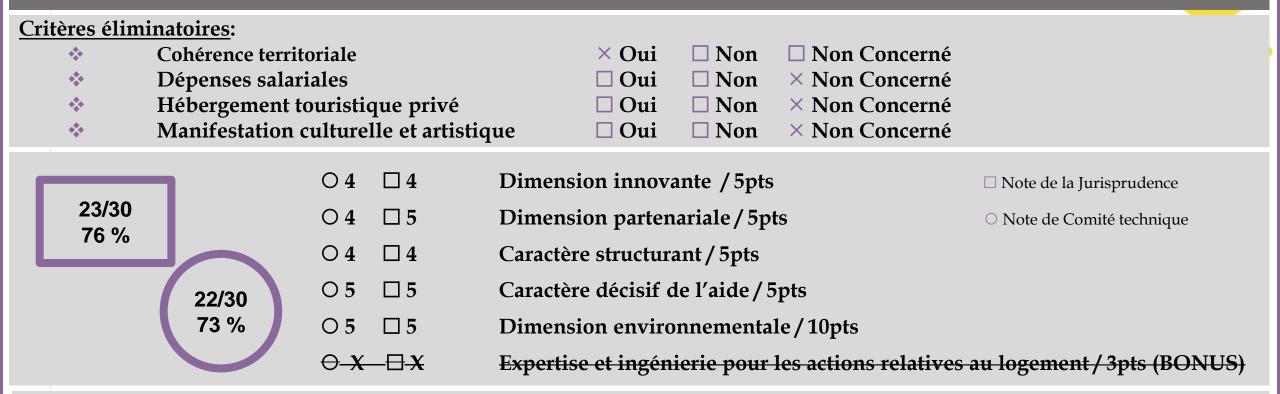
Dépenses prévisionnelles		Financeurs prévisionnels			
	Charges foncières Dépenses potentiellement Travaux de réhabilitation GAL	5 000,00 €	Etat	162 300,00 €	15 %
Décesses			Région NA	105 000,00 €	10 %
potentiellement		945 000,00€	Département	91 000,00 €	8 %
GAL			CdC Île d'Oléron	171 600,00 €	16 %
	Honoraires divers	100 000,00€	Action logement	39 000,00 €	4 %
			Fonds EU – FEDER	200 000,00€	20 %
			Autofinancement	281 100,00 €	27 %
TOTAL HT		1 050 000,00 €	TOTAL HT	1 050 000,00 €	100 %



Débat & vote



Résidence sociale pour jeunes en insertion professionnelle à Dolus d'Oléron



Remarques comité technique en date du 07/02/2024 :

- **Dimension innovante :** la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Dimension partenariale :** au regard de l'analyse faite sur le projet de logement saisonniers à Royan (Garden Royan), la note proposée peut être réévaluée à 5/5.
- Caractère structurant : la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- Caractère décisif de l'aide : la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.

Résidence sociale pour jeunes en insertion professionnelle à Dolus d'Oléron

Commentaires de la cellule de coordination du GAL

En lien avec la jurisprudence existante pour l'analyse des critères de notation et ses éventuelles propositions d'évolution transmises en amont de la séance de GAL dans le dossier de lecture, nous constatons :

- Dimension innovante : au regard de l'analyse faite sur le projet de logement saisonniers à Royan (Garden Royan), la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- Dimension partenariale : au regard de l'analyse faite sur le projet de logement saisonniers à Royan (Garden Royan), la note proposée peut être réévaluée à 5/5.
- Caractère structurant : au regard de l'analyse faite sur le projet de logement saisonniers à Royan (Garden Royan), la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- Caractère décisif de l'aide : la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.

La note proposée par le comité technique pourrait, selon la proposition de jurisprudence, être réévaluée à 23/30.



Validation de l'opération « Résidence sociale pour jeunes en insertion professionnelle à Dolus d'Oléron » portée par Habitat 17 avec une note 23 points.

- 1. Oui
- 2. Non
- 3. Abstention



Reçus: 17













La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

Objectifs

Les « DÉTOURS SUR L'EAU » font partie des **nouvelles actions du schéma nautique territorial** 2024-2026 de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique.

Les « Détours sur l'eau » sont des **sorties guidées sur différents supports qui mettent en avant la découverte des sites** où l'on peut pratiquer des activités nautiques sur notre territoire.

Le support nautique devient un moyen de découverte de l'environnement naturel et patrimonial. Ces « détours » sont accessibles à la plupart des publics.

L'objectif est d'avoir des produits de « **nautisme facile** ». La performance nautique n'est aucunement visée.

Afin de lever les freins qui bloquent les habitants et les visiteurs (peur de l'eau, trop cher, trop compliqué, ...) pour se décider à aller sur l'eau, il est en effet essentiel de proposer et de mettre en avant sur le territoire une offre de « nautisme facile ». Il s'agit de créer les conditions suivantes : les pratiquants sont accompagnés, le strict minimum d'apprentissage est inculqué, la notion de plaisir est mise en avant, une découverte de l'environnement et du patrimoine local est proposée.

Nous souhaitons donner une image moins contraignante des activités nautiques, mettre en avant les richesses naturelles, patrimoniales et les savoir-faire du territoire, apporter des connaissances complémentaires aux professionnels du nautisme en terme d'environnement et de patrimoine local et proposer des pratiques nautiques « facile à mettre en avant » qui ressortent de l'offre globale.

Pour ce faire, les organisateurs d'activités nautiques peuvent proposer des sorties sur l'eau accompagnées par un guide sur des supports nautiques accessibles et respectueux de l'environnement (kayak, stand-up paddle, voilier, etc...), pour le plus grand nombre de personnes afin de partir à la découverte de l'environnement naturel et patrimonial des sites de pratique.

La prestation peut être mise en place par toute structure qu'elle soit associative, privée, commerciale et publique.



Publics

Les « Détours sur l'eau » proposés sont ouverts à tous les publics.

La participation aux manœuvres peut être facultative ou indispensable selon les sorties, le support, et le titre de l'accompagnateur. Un âge minimum peut être exigé par le prestataire. Dans tous les cas, l'activité doit se dérouler sans contrainte technique.

Supports

Tous les supports nautiques et prestations aquatiques (en dehors des engins mus uniquement par un moteur) et qui favorisent une approche respectueuse de l'environnement :

- Bateaux du patrimoine
- Tous types de voiliers
- Pirogue, canoë, kayak, dragon boat, aviron
- Char à voile
- Stand-up paddle
- Marche aquatique (longe côte)

Encadrement

Il est obligatoire et doit être assuré exclusivement par des professionnels, titulaires d'un titre ou diplôme correspondant à l'activité.

L'accompagnateur doit aussi avoir des connaissances liées à l'environnement naturel et patrimonial.

Un stage de formation sera proposé avec pour contenu :

Mise en place du projet « Détours sur l'eau »

Connaissance de l'environnement naturel du site de pratique, du territoire et de la région

Connaissance de l'environnement patrimonial du site de pratique et du territoire



Équipement

L'équipement vestimentaire, lorsqu'il est requis pour la sécurité ou le confort, est fourni obligatoirement par le prestataire.

Matériel

Ils sont conformes aux législations spécifiques en vigueur. Ils doivent correspondre qualitativement au niveau d'exigence des publics accueillis : bel aspect, propre (nettoyé après chaque sortie), parfait état de fonctionnement.

Plaquettes de communication

Elles sont éditées par le réseau : même charte graphique pour tous.

Le logo « Détours sur l'eau » sera apposé, et les engagements des structures nautiques seront mentionnés :

- L'accompagnateur est un professionnel
- L'équipement de sécurité et de confort est fourni
- Le matériel est en parfait état de fonctionnement et propre
- L'activité est parfaitement respectueuse de l'environnement



Engagements

La communauté d'agglomération Royan Atlantique s'engage à :

- Assurer la coordination des prestations certifiées « Détours sur l'eau » sur son territoire,
- Accompagner les structures nautiques dans la conception des projets de « Détours sur l'eau » en lien avec les acteurs touristiques,
- Mettre en place les dispositifs de formation pour les professionnels en poste et les futurs guides accompagnateurs,
- Ne certifier « Détours sur l'eau » que les prestations répondant au cahier des charges,
- Coordonner la conception et la diffusion des outils de communication et mettre en place des actions de promotion,
- Réaliser un bilan quantitatif et qualitatif chaque année,
- Conduire le développement des prestations « Détours sur l'eau » sur son territoire et poursuivre toutes personnes physiques ou morales utilisant abusivement cette appellation en dehors du cadre défini,
- Organiser l'animation des groupes de travail / commissions (formation, communication...),
- Rechercher des partenaires financiers.

Les structures nautiques s'engagent à :

- Fournir un dossier de candidature par prestation,
- Informer chaque année des changements dans la prestation (le ou les guides accompagnateurs, matériels, modification du projet de « Détours sur l'eau », …),
- Proposer une prestation dans le respect du cahier des charges,
- Collaborer avec le service nautisme de la CARA et l'office de tourisme Royan Atlantique pour communiquer les informations nécessaires dans les délais : contenu des fiches individuelles, chiffres de fréquentation, chiffres d'affaires, enquêtes de satisfaction...,
- Utiliser les outils dans le cadre des activités définies dans le cahier des charges,
- Assurer un retour d'image de l'action (envoi d'un dossier photos mentionnant les crédits).

Planning de l'action

Lancement de l'appel à candidature le 12 avril 2024

Date limite de retour des candidatures : Le lundi 29 avril 2024 à 12h00.

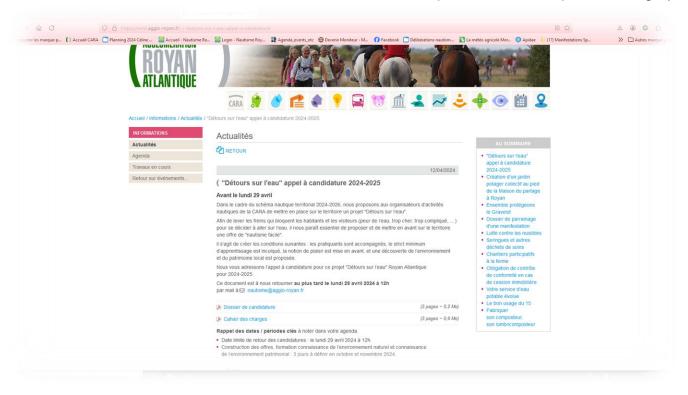
Construction des offres, formation connaissance de l'environnement naturel et connaissance de l'environnement patrimonial : 3 jours à définir en octobre et novembre 2024.

V

2024 : Construction avec les prestataires des offres « Détours sur l'eau » et formation des guides.

2025 : Communication, promotion, sensibilisation des conseillers en séjour et lancement des offres pour les vacances de printemps.

Les frais de formation des guides, l'édition des documents, les frais de communication et de promotion seront pris en charge par la CARA.



DETOURS SUR L'EAU ©					
BUDGET HORS TAXES SUR 3 ANS : 2024 - 2025 - 2026		DÉPENSES		FINANCE	URS
	2024	2025	2026		
Dépôt du nom de la marque	960€			Fonds européens	22 976 €
Coaching/Formation prestataires				Autofinancement public	5 744 €
Frais d'organisation des formations : accueil café, collations,	160€				
Conception des produits	1 160 €				
Culture et patrimoine	1 160 €				
Environnement	1 160 €				
Métiers de la mer et du littoral	1 160 €				
Communication					
Création graphique documents de présent° (fiches individuelles + carnets toutes les					
fiches + logo)	2 800 €				
Annonces et insertions		3 200 €	3 200€		
Impressions 40 affiches 120*176					
Impressions 300 affiches A3		3 200 €	3 200 €		
Impressions 150 carnets (tous les Détours)		3 200 C	3 200 €		
Impressions fiches individuelles					
Installation affiches 120*176		240€	240€		
Distribution affiches A3		960€	960€		
Vidéo promotionnelle		3 200 €			
Annonces sponsorisées réseaux sociaux		400€	400€		
Visite mystère		480€	480€		
TOTAL prévisionnel	8 560 €	11 680 €	8 480 €		
TOTAL		28 720 €			28 720€

Projet « Détours sur l'eau »

Porteur de projet : Communauté d'Agglomération Royan

Atlantique

Date dépôt fiche projet :

Coût total	Fond européen sollicité	Note obtenue
28 720 € HT	22 976 € HT	11,5/20 soit 67,5%

Membres en conflit d'intérêt:

M. FERCHAUD M. DUPONT

M. GRASSET

Mme GOUGNON

Mme CANOVA

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action : N°5 - Innovation et développement des filières émergentes et à fort potentiel

Objectif prioritaire: Accompagner le renouveau et la résilience du tissu économique au

service des transitions sociales, sociétales et environnementales.

RESUME DE PROJET:

Les « Détours sur l'eau » sont des balades nautiques sur différents supports non motorisés de type stand-up paddle, kayak, voilier, ... qui mettent en avant les richesses naturelles et patrimoniales des sites.

L'apprentissage d'un sport nautique n'est pas le but premier, l'activité (qu'il s'agisse de stand-up paddle, kayak, voilier,...) devient en fait un moyen de découverte du site.

La performance technique n'est donc aucunement visée. Les sorties comprennent des pauses ou escales, des temps d'exploration, des trajets de navigation pas trop longs.

La prestation peut être mise en place par toutes structures qu'elles soient associatives, privées commerciales, publiques, ...

Les balades proposées sont ouvertes à tous les publics. Un âge minimum peut être exigé.

Projet « Détours sur l'eau »

Calendrier de réalisation: Du 01/03/2024 au 31/12/2026

Dépenses prévisionnelles		Financeurs prévisionnels			
Dépenses potentiellement retenues par le GAL fi	Dépôt du nom de la marque	960,00€		22 976,00 €	80 %
	Formation des professionnels	4 800,00 €	Fonds européens		
	Communication (affiches, flyers, campagne sur les réseaux sociaux, vidéo)	22 000,00€	Autofinancement public	5 744,00 €	20 %
	Visite mystère	960,00€			
TOTAL HT		28 720,00 €	TOTAL HT	28 720,00 €	100 %

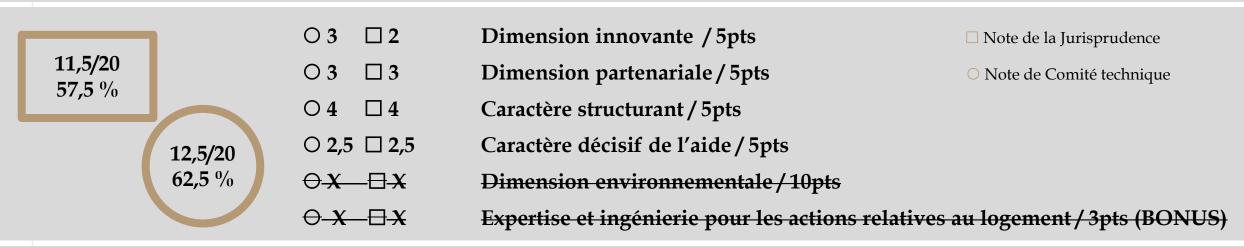
Débat & vote



Projet « Détours sur l'eau »







Remarques comité technique en date du 15/03/2024 :

- **Dimension innovante** : La formule envisagée vise la création de nouveaux produits touristiques avec la coordination et la mise en réseau de plusieurs acteurs nautiques. Cela reste encore novateur bien que l'expérience ait déjà été initiée à l'échelle départementale. Dans ce sens, au regard de la jurisprudence la note proposée pourrait être de 2/5.
- **Dimension partenariale** : la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- Caractère structurant : la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- Caractère décisif de l'aide: la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.

Projet « Détours sur l'eau »

Commentaires de la cellule de coordination du GAL

En lien avec la jurisprudence existante pour l'analyse des critères de notation et ses éventuelles propositions d'évolution transmises en amont de la séance de GAL dans le dossier de lecture, nous constatons :

- Dimension innovante: La formule envisagée vise la création de nouveaux produits touristiques avec la coordination et la mise en réseau de plusieurs acteurs nautiques. Cela reste encore novateur bien que l'expérience ait déjà été initiée à l'échelle départementale. Dans ce sens, au regard de la jurisprudence la note proposée pourrait être de 2/5.
- Dimension partenariale: le partenariat est central dans le projet. Les acteurs à mobiliser sont identifiés. Toutefois, ils semblent ne pas encore avoir été associés à la construction du projet ici étudié. Dans ce sens, la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- Caractère structurant : la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.

La note proposée par le comité technique pourrait, selon la proposition de jurisprudence, être réévaluée à 11,5/20.



Validation de l'opération « Détours sur l'eau » portée par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique avec une note 11,5 points.

- 1. Oui
- 2. Non
- 3. Abstention



Reçus: 14

GAL lles et Estuaires Charentais 2021-2027

Comité de programmation du 18 avril 2024

CRÉATION D'UN CABINET MÉDICAL PLURIDISCIPLINAIRE

COMMUNE DE PORT DES BARQUES

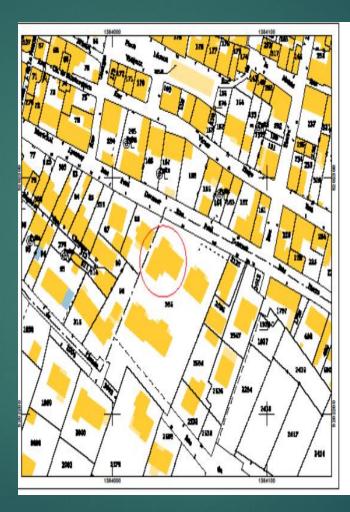


Pourquoi créer un cabinet médical pluridisciplinaire communal ?

- Pour maintenir un accès à la santé et aux soins des habitants
- Pour répondre aux sollicitations de professionnels désireux de s'implanter
- Pour éviter la désertification médical sur la presqu'île et obliger une population vieillissante à se déplacer dans les communes avoisinantes

Emplacement du futur cabinet médical

- Bâtiment désaffecté de l'ancienne gendarmerie sur une parcelle communale
- Local situé à 120 m du cabinet actuel
- Places de stationnements dédiées sur la parcelle et devant le bâtiment



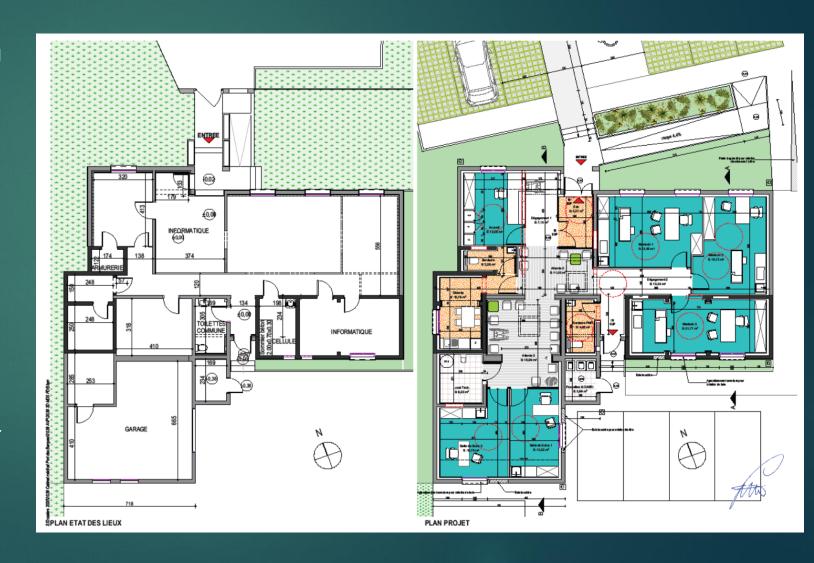


Vue aerienne



Aménagement du cabinet médical

- 3 cabinets pour les médecins
- 2 salles de soins pour des paramédicaux
- 1 espace accueil
- 2 espaces d'attente
- 1 WC PMR
- 1 espace détente pour les praticiens





Aménagement extérieur

- 7 places de stationnement devant le bâtiment dont 1 PMR (patients)
- 8 places derrière le bâtiment (professionnels)
- Rampe d'accès PMR et cheminement
- Création de fenêtres de toit

Grandeur *Nature*











Insertion graphique



Eléments clés

- Soutien et accompagnement de la CARO, depuis le démarrage du projet, dans le cadre du contrat de santé
- ▶ 2024 : diffusion d'un clip vidéo visant à promouvoir la commune pour « recruter » un nouveau médecin
- La commune propose un logement T5 à côté du cabinet médical pour faciliter l'installation d'un généraliste
- Installation d'une cabine de téléconsultation dans un bureau

Plan de financement

Dépenses	Finance	eurs	
Prestations intellectuelles	53 887,27 €	FEDER CARO CD 17 (plan santé)	100 000 € 50 000 € 58 750 €
 Lot 1: Désamiantage Lot 2: Démolition gros œuvre Lot 3: Couvertures tuiles – zinguerie Lot 4: Serrurerie Lot 5: Menuiseries extérieures aluminium et PVC Lot 6: Menuiseries intérieures Lot 7: Cloisons – doublages – plafonds Lot 8: Faux-plafonds Lot 9: Revêtements de sols souples Lot 10: Carrelage et faïences Lot 11: Peintures Lot 12: Electricité Lot 13: CVC 	23 427,00 € 116 244,37 € 36 307,61 € 12 610,00 € 35 134,00 € 48 119,00 € 52 082,50 € 14 936,96 € 24 732,00 € 6 074,40 € 26 021,06 € 44 499,89 € 54 468,79 €		
Total marché public	494 657,58 €	Autofinancement	339 794,85 €
Total	548 544,85 €	Total	548 544,85 €

Création d'un cabinet médical pluridisciplinaire

Porteur de pro	iet · Commune d	le Port-des-Barques
1 official ac pro	jet. Commune a	ic I off act burgues

Date dépôt fiche projet :

Ī	<u>Coût total</u>	Fond européen sollicité	Note obtenue
	547 575,50 €	100 000,00 €	22,5/35 soit 61,5%

Membres en conflit d'intérêt:

RAS

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action : FA N°3 – Equipement, services de proximité et offre culturelle pour les populations

présentes

IDENTIFICATION

Objectif prioritaire 2 : Renforcer l'attractivité et les aménités du territoire pour ses habitants

RESUME DE PROJET:

Dans le centre-bourg, la commune a décidé de transformer le bâtiment de l'ancienne gendarmerie en cabinet médical.

Ce projet émane d'une demande médecins libéraux présents sur la commune dont les locaux actuels, trop exigus et vieillissants, ne sont plus adaptés pour l'accueil des patients et ne sont pas attractifs pour attirer un nouveau médecin sur la commune.



L'ouverture de l'établissement est prévue courant 2024. Depuis le début de l'année, la commune recherche activement un nouveau médecin, via les réseaux sociaux et la diffusion d'un clip promotionnel.

Un logement sera disponible pour le médecin à proximité du cabinet médical.

Création d'un cabinet médical pluridisciplinaire

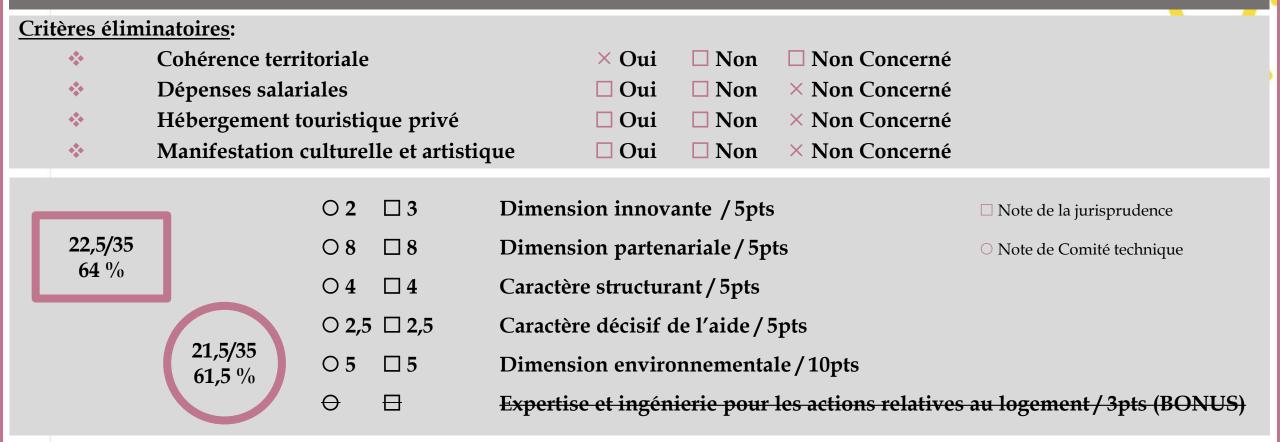
Calendrier de réalisation : Du 01/04/2024 au 31/12/2024

	Dépenses prévisionnelles		Financeurs prévisionnels			
		Préstations intellectuelles		FEDER	100 000,00€	18 %
	Dépenses		53 887,27€	CARO	50 000,00 €	9 %
	potentiellement retenues pour le GAL			Département	58 750,00 €	11 %
	Marché public de travaux	494 657,58€	Autofinancement	339 794,85 €	62 %	
ý-	TOTAL HT		548 544,85 €	TOTAL HT	548 544,85 €	100 %

Débat & vote



Création d'un cabinet médical pluridisciplinaire



Remarques comité technique en date du 19/03/202 :

- Cohérence territoriale: Contrat local de santé & classé « zone fragile »
- **Dimension innovante:** Cabinet disponible avec un logement
- **Dimension partenariale:** Partenariat pharmacie, mairie, médecins & soutient de la CARO et du CD17
- Caractère structurant: Forte attente de la population et favoriser une dynamique sur le territoire.
- Caractère décisif de l'aide: Aucun effet levier

Création d'un cabinet médical pluridisciplinaire

Commentaires de la cellule de coordination du GAL

En lien avec la jurisprudence existante pour l'analyse des critères de notation et ses éventuelles propositions d'évolution transmises en amont de la séance de GAL dans le dossier de lecture, nous constatons :

- Dimension innovante : le caractère innovant proposé réside dans la mise à disposition d'un logement pour le médecin. S'il s'avère que cette association cabinet médical + logement est inédite à l'échelle du bassin de vie (Port des barques et communes à proximité pouvant être la patientèle du cabinet), la note proposée, au regard de la jurisprudence, pourrait être de 3/5.
- Dimension partenariale : la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- Caractère structurant : développer l'offre de soins sur le territoire est structurant. Le projet peut être facilement transposable ailleurs sur le territoire (+1). Dans ce sens, la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- Caractère décisif de l'aide : la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- Dimension environnementale : la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.



La note proposée par le comité technique pourrait, selon la proposition de jurisprudence, être réévaluée à 22,5/35.

Validation de l'opération « Création d'un cabinet médical pluridisciplinaire » portée par la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan avec une note 22,5 points.

- 1. Oui
- 2. Non
- 3. Abstention



Construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire à Saint-Denis-d'Oléron

Porteur de projet : Commune de Saint-Denis-d'Oléron

Date dépôt fiche projet :

<u>Coût total</u>	Fond européen sollicité	Note obtenue
2 043 000,00 €	100 000,00 €	28,5/35 soit 81%

Membres en conflit d'intérêt:

M. BRECHKOFF

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action : FA3: Équipement, services de proximité et offre culturelle pour les populations présentes

Objectif prioritaire: Renforcer l'attractivité et les aménités du territoire pour ses habitants

RESUME DE PROJET:

La commune de Saint-Denis-d'Oléron a décidé de construire une Maison de Santé Pluridisciplinaire sur un terrain lui appartenant. Classé en zone fragile par l'ARS en novembre 2023, le canton nord de l'île fait face à une déprise médicale forte : offre de soins insuffisante, long temps d'attente pour obtenir un rendez-vous médical, temps d'accès à la structure de santé rallongé.

Piloté par la mairie en partenariat avec l'équipe pluriprofessionnelle de la MSP Nord Oléron, le projet est composé d'une construction dimensionnée à une échelle réaliste et d'un projet de santé écrit par les professionnels de santé des 4 communes du nord de l'île (Saint-Denis-d'Oléron, La-Brée-les-Bains, Saint-Georges-d'Oléron et Saint-Pierre-d'Oléron) réunis en association.

La Maison de Santé Pluridisciplinaire, multisite, a pour objectif d'améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé libéraux et de faciliter la prise en charge coordonnée des patients.



Construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire à Saint-Denis-d'Oléron

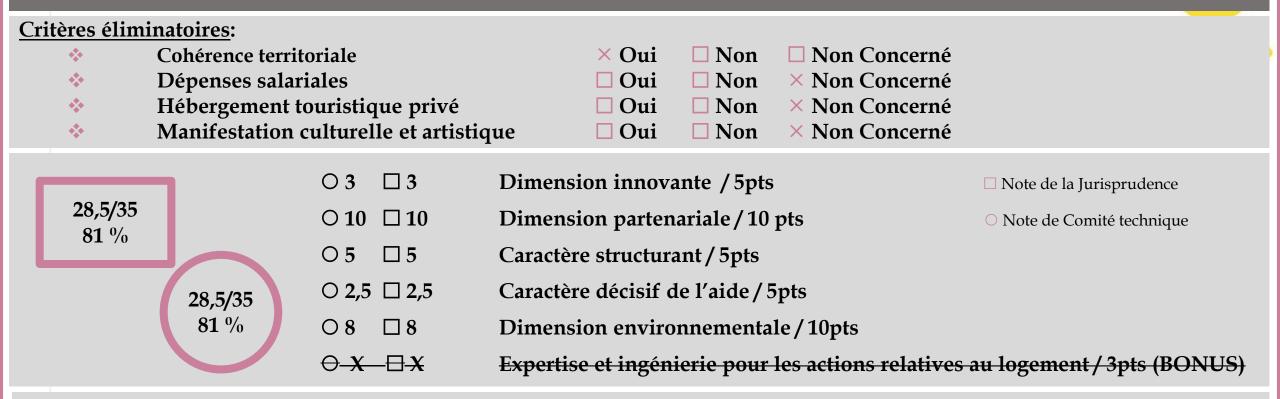
Calendrier de réalisation: 01/10/24 au 30/10/2025

ı	Dépenses prévisionnelles		Financeurs prévisionnels			
	Travaux bâtiment		DETR	723 000,00 €	35%	
٠		Travaux bâtiment		DSIL	120 000,00 €	6%
				Dpt 17 – Plan santé	75 000,00 €	3,5%
_	Dépenses potentiellement	Mobilier et aménagements	242 000,00 €	Dpt17 – Logement étudiant	50 000,00€	2,5%
_	etenues par le GAL	Mobilier et ameriagements	242 000,00 €	Région NA - DATAR	100 000,00€	5%
	Etude archi AMO	Etude archi	8000,00€	Autofinancement commune	775 000,00 €	38%
۰		185 000,00€	Volet territorial des fonds EU	100 000,00€	5%	
		Sous-total assiette GAL	1 943 000,00 €	Sous-total assiette GAL	1 943 000,00 €	95%
_	Dépenses Potentiellement	VRD	100 000,00€	Autofinancement commune	100 000,00€	5%
o r	non retenues oar le GAL	Sous-total hors assiette GAL	100 000,00 €	Sous-total hors assiette GAL	100 000,00 €	5%
as as	TOTAL HT		2 043 000,00 €	TOTAL HT	2 043 000,00 €	100 %

Débat & vote



Construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire à Saint-Denis-d'Oléron



Remarques comité technique en date du 19/03/2024 :

- **Dimension innovante :** la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Dimension partenariale** : la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- Caractère structurant : la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- Caractère décisif de l'aide : la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.

Construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire à Saint-Denis-d'Oléron

Commentaires de la cellule de coordination du GAL

En lien avec la jurisprudence existante pour l'analyse des critères de notation et ses éventuelles propositions d'évolution transmises en amont de la séance de GAL dans le dossier de lecture, nous constatons :

- Dimension innovante : il n'existe pas de MSP sur le bassin de vie couvert. La note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- Dimension partenariale: le nombre important de professionnels engagés dans le processus depuis le début est remarquable. La note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- Caractère structurant : la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- Caractère décisif de l'aide : la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence en considérant 3 éléments qui vont au-delà du règlementaire.

Pas de proposition d'évolution de la note du comité technique.



Validation de l'opération « Construction d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire à Saint-Denis-d'Oléron » portée par la commune de Saint-Denis-d'Oléron avec une note 28,5 points.



- 1. Oui
- 2. Non
- 3. Abstention



Reçus: 18

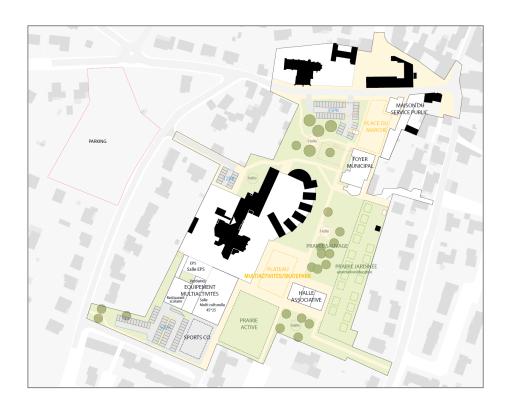
Présentation du projet

Référence du projet: PRATERR-2023- 28446010

Porteur de projet : Commune d'Echillais

Fiche(s)-Action(s) ciblée(s): N°3 - Equipements, services des proximité et offre culturelle pour les

populations présentes







Commune en expansion depuis plusieurs années :

- => besoin de requalifier le centre bourg
- => d'accroître les services à la population
- => d'accueillir plus de logements sociaux (environ 300 attendus SRU, 150 sont déjà programmés)

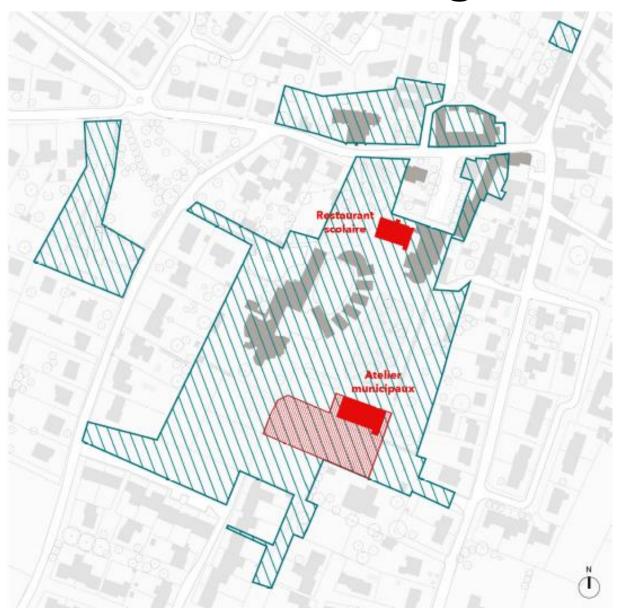
Opération d'ensemble de réaménagement du centre bourg :

- foncier disponible,
- répondre aux besoins actuels et futurs,
- requalification de certains bâtis existants.
- => apport d'équipements sportifs, culturels et de services de proximité aux citoyens (poste, maison des services publics, maison des associations)
- => dans un parc urbain pour ramener de la nature en ville
- => en créant un espace de vie intergénérationnel
- => intégrant : circulation douce, stationnements et sécurisation



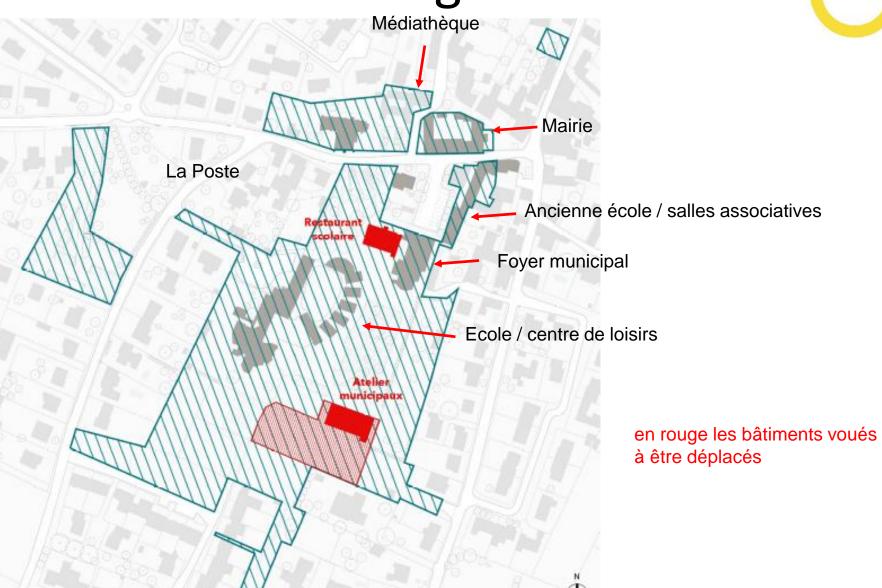
=> sobriété foncière dans le bâti et engagement dans le développement durable, création d'îlots de fraicheur

Cœur de bourg

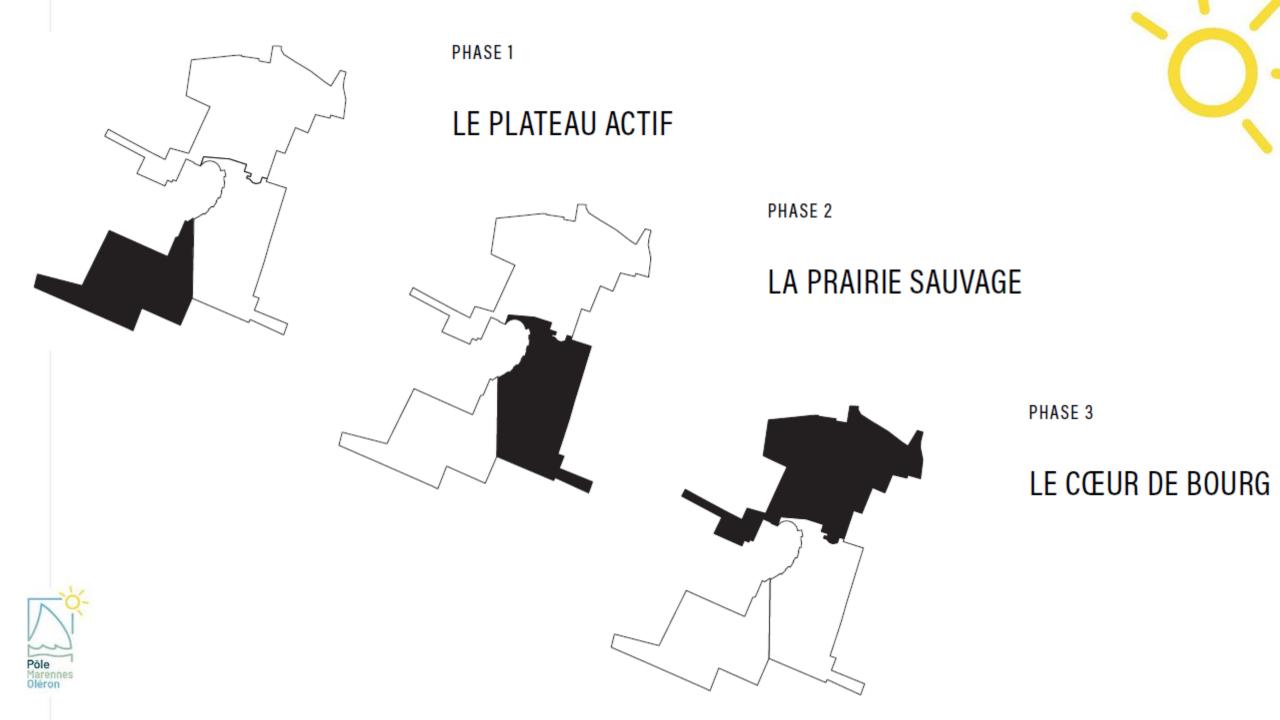




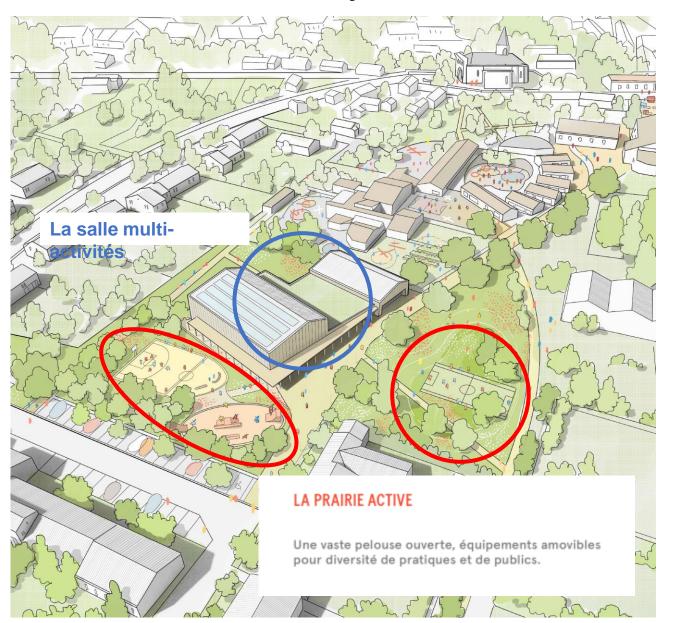
Cœur de bourg





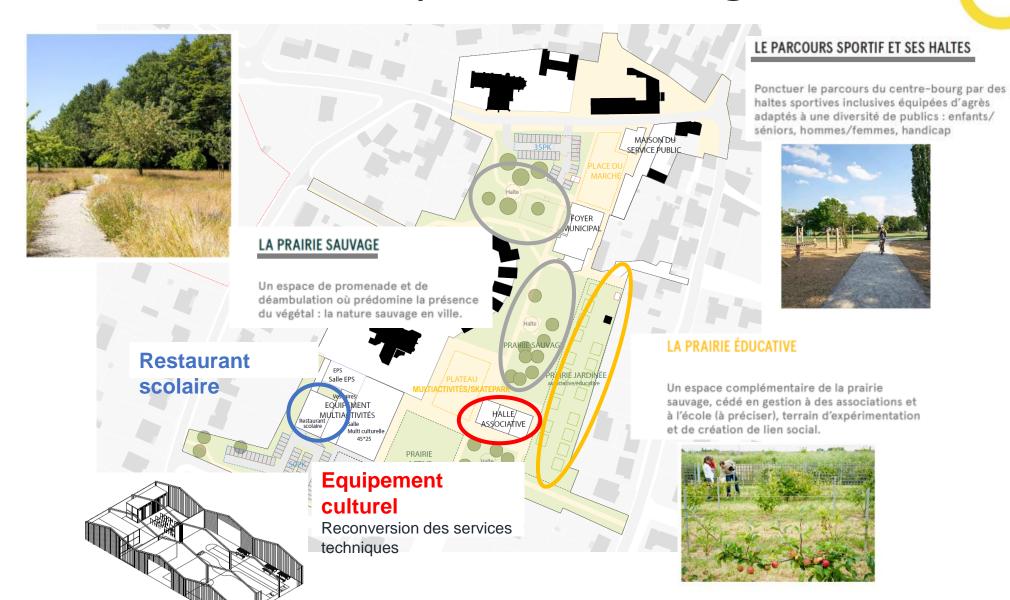


Tranche 1: le plateau actif



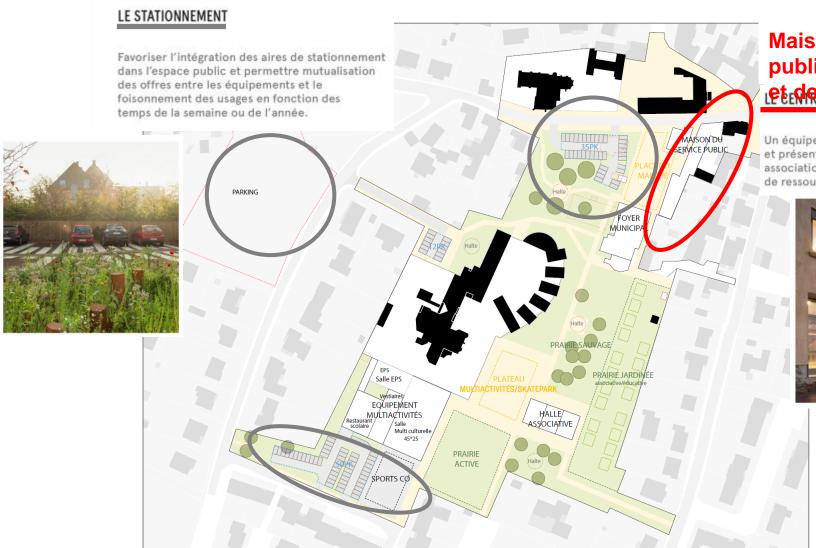


Tranche 2 : la prairie sauvage





Tranche 3 : le cœur de bourg



Maison des services publics Leterescassorgiationsenne école)

Un équipement phare du centre-bourg, ployvalent et présentant une mixité d'usages pour habitants et associations. Espace citoyen communautaire, lieu de ressources pour les habitants de la commune.





Tranche 1 : la salle multi-activités à vocation sportive et ses espaces extérieurs

Priorité donnée à l'école (absence d'installation sportive), au centre de loisirs et aux associations sportives :

=> salle multisports et salle de motricité / dojo

Ramener de la nature en ville (développer l'école du dehors et cohérence avec l'étude engagée pour la désimperméabilisation de la cours d'école)

Créer des équipements sportifs extérieurs (installations vertes et ouvertes)

=> basket 3*3, foot, skatepark

Plan de circulations douces

Réserve foncière pour la cantine

Coût total de la tranche 1 : 2 498 904 € HT



Tranche 1 : la salle multi-activités à vocation sportive

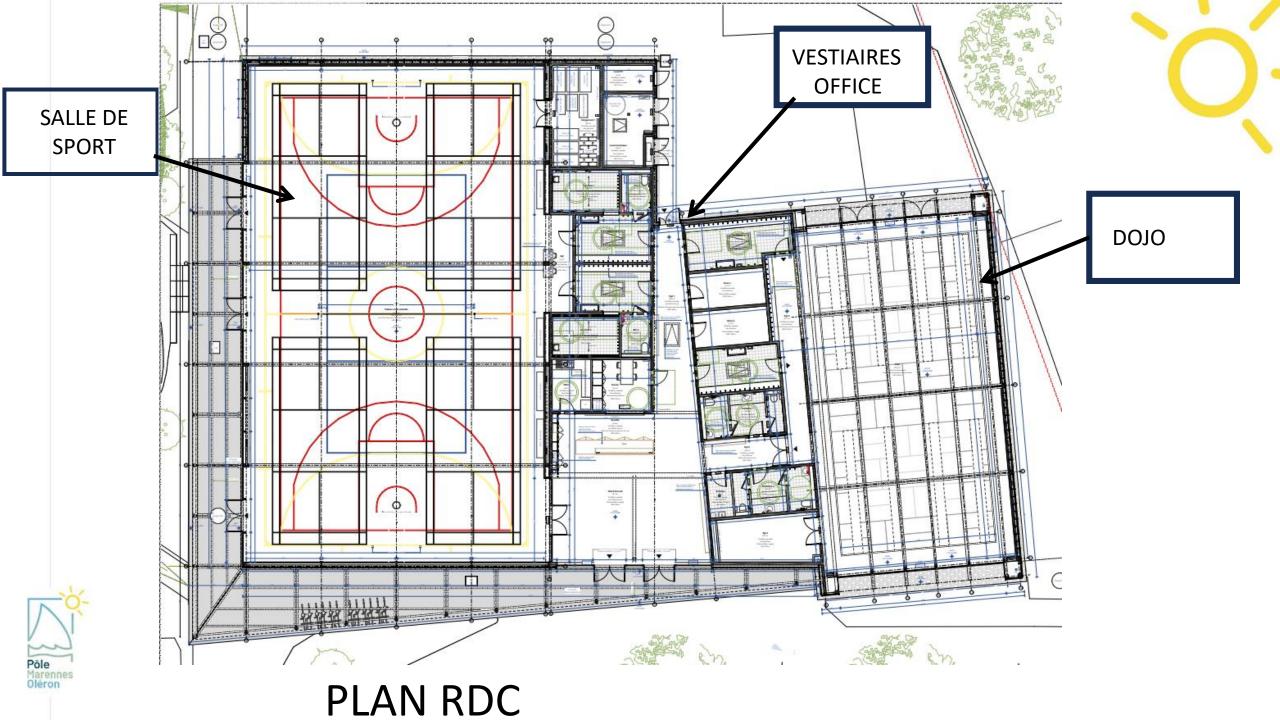




Tranche 1 : la salle multi-activités à vocation sportive







Bâtiment basse consommation

Mise en place d'une GTB et une GTC pour la gestion de l'énergie Installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation Création d'une toiture végétalisée

Bardage bois

Système de récupération des eaux de pluies

Cloisons doublées en laine de bois (confort thermique et acoustique)

Éclairage naturel favorisé afin de réduire les consommations en électricité

Bâtiment dévolu aux sports existants et ouverture vers de nouvelles pratiques mais pas forcément en compétition

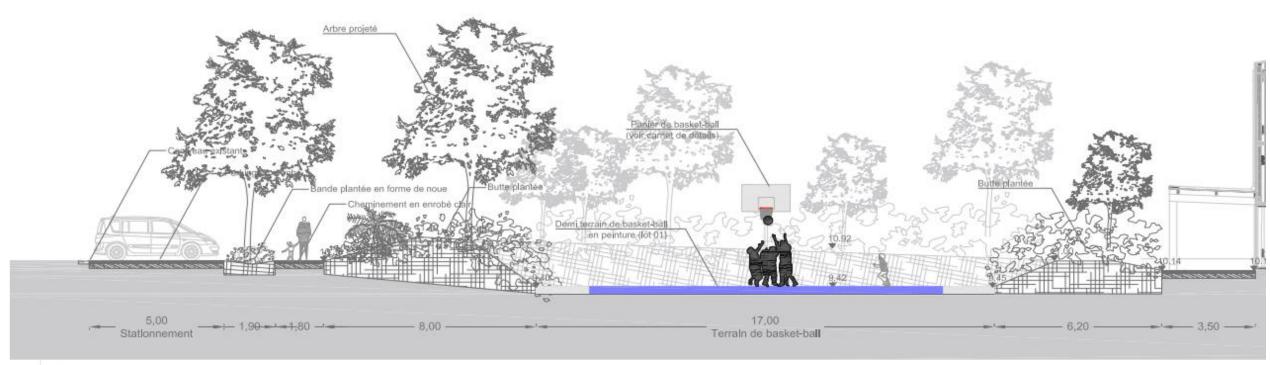
Abords aménagés : décaissement et forte végétalisation pour réduire les nuisances et créer un écrin vert



PLAN ESPACE VERT

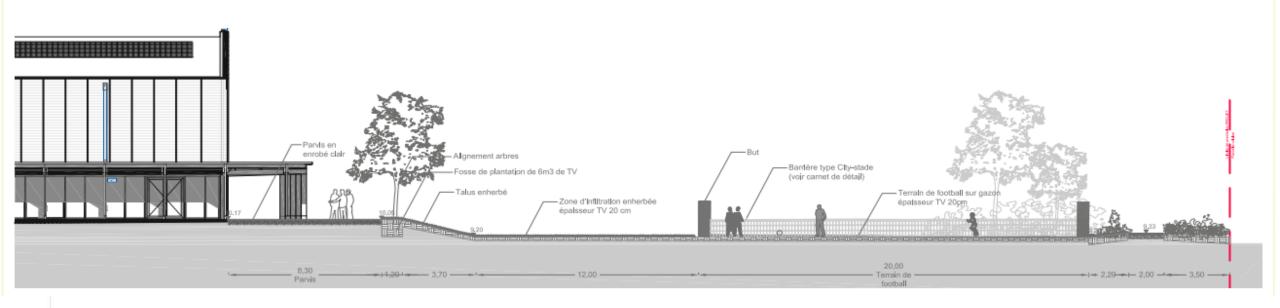








COUPE TERRAIN DE BASKET



TERRAIN DE FOOTBALL



PLANNING DU CHANTIER 2024/2025 Etapes principales de la salle multi-activités

- Mise en place des clôtures et de la base de vie avril 2024
- Début du terrassement mai 2024
- Fin du gros œuvre fin octobre 2024
- Début travaux espaces extérieur avril 2025
- Fin du second œuvre octobre 2025
- Réception du chantier décembre 2025



Financement

Sources		Montant	Taux
Fonds Propres		594 000,00 €	45,34 %
Sous total autofinancement		594 000,00 €	45,34 %
DETR		266 000,00 €	20,31 %
Conseil Départemental (25 % avec un plafond à 1 000 000 €)	Sollicitée	250 000,00€	19,08 %
FEDER	Sollicitée	200 000,00 €	15,27 %
Sous total subventions publiques		716 000,00 €	54,66 %
Total HT		1 310 000,00€	100,00%





Merci de votre attention



	IDENTIFICATION
Porteur de projet : Commune d'Echillais	
Date dépôt fiche projet :	

<u>Coût total</u>	Fond européen sollicité	Note obtenue
2 770 734,00 €	200 000,00 €	24/30 soit 80%

Membres en conflit d'intérêt:

M. MAUGAN

M. DAUTRICOURT

INSCRIPTION DANS LA STRATEGIE

Fiche action : FA N°3 - Équipement, services de proximité et offre culturelle pour les populations présentes

Objectif prioritaire: Renforcer l'attractivité et les aménités du territoire pour ses habitants

RESUME DE PROJET:

La Commune d'Echillais souhaite redynamiser son centre-bourg et y maintenir des services pour sa population croissante.

Pour ce faire, la ville prévoit de créer un « parc urbain » en son centre. La feuille de route, à moyen/long terme, se décline en plusieurs phases :

- 1. Création d'une salle multi-activités à vocation sportive
- 2. Implantation d'installations sportives extérieures et aménagements paysagers
- 3. Déménagement des services techniques dont les anciens locaux deviendront une halle culturelle
- 4. Création de la cantine à proximité de la salle multi-activités
- 5. Réhabilitation de l'ancien presbytère en médiathèque
- 6. Ouverture d'une maison de service (dont service postal)

Concernant le projet présenté dans le cadre de l'interfonds, la commune prévoit de créer un bâtiment composé de deux salles d'activités principales (multi-activités et dojo). Il sera accessible aux associations sportives, aux scolaires, au centre de loisirs. Une attention particulière sera portée sur tous les aspects du confort (hygrothermique, visuel, acoustique) mais également à l'esthétique (choix des matières, des couleurs, de la lumière) et à la fonctionnalité (ergonomie et agencement). Il sera classé BBC.

Cet équipement sera complété dans un second temps par la création d'un plateau extérieur composé d'un terrain de basket, d'un skate-park et d'un terrain de football ouverts à la pratique libre et en clubs.



Calendrier de réalisation :Du 01/12/2023 au 30/09/2025

Dépenses prévisionnelles		Financeurs prévisionnels			
Dépenses potentiellement retenues pour le GAL	GROS OEUVRE	453 000 €	FEDER OS5	200 000 €	15 %
	CHARPENTE BOIS - BARDAGES	432 000€	DETR	266 000 €	20 %
	ETANCHEITE ELASTOMERE et PVC	293 000€	Département	250 000 €	19 %
	MENUISERIES EXTERIEURES BOIS	132 000 €	Commune d'Echillais	594 000 €	46 %
	Sous-total assiette GAL	1 310 000 €	Sous-total assiette GAL	1 310 000 €	100 %

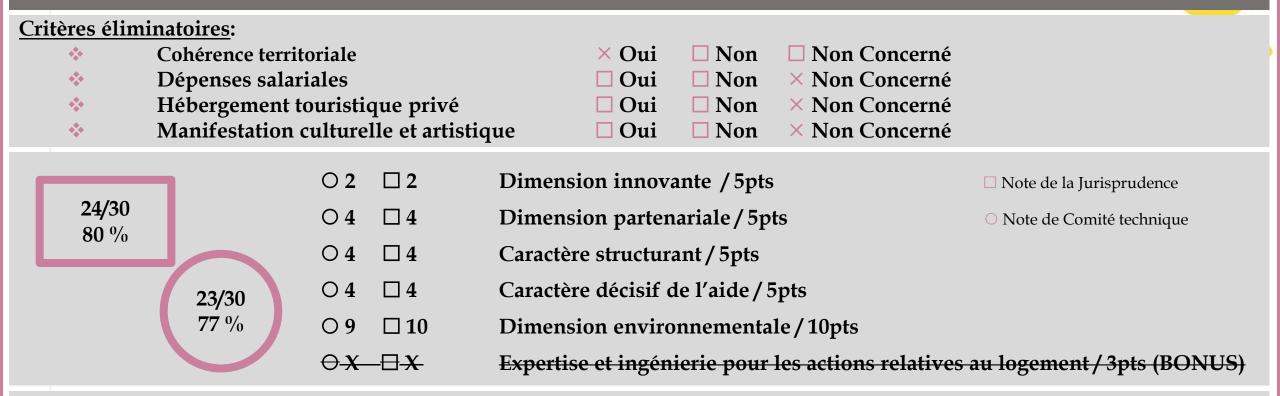


Calendrier de réalisation: Du 01/12/2023 au 30/09/2025

	Dépenses prévisionnelles	Financeurs prévisionnels			
	VRD - TERRASSEMENT	361 854,00 €			
	EQUIPEMENTS SPORTIFS EXTERIEURS	36 500,00 €	DETR/DSIL	330 000,00 €	22%
	AMENAGEMENTS EXTERIEURS - ESPACES VERTS	150 380,00 €			
	SERRURERIE	35 000,00 €		127 000 00 0	
Dépenses	CLOISONS SECHES - FAUX PLAFONDS	104 000,00 €	Département	125 000,00 €	8%
potentielle ment non	MENUISERIES INTERIEURES	177 000,00 €			
retenues	EQUIPEMENTS SPORTIFS INTERIEURS	60 000,00 €	Fonds Vert – Renaturation des		
pour le GAL	CARRELAGE - FAIENCE	38 000,00 €	centre-ville	330 000,00 €	22%
GIL	PEINTURES	38 000,00 €			
	SOLS SPORTIFS	51 000,00 €			
	PLOMBERIE SANITAIRE - CHAUFFAGE - VENTILATION	244 000,00 €	Commune d'Echillais	675 734,00 €	48%
	ELECTRICITE - COURANTS FAIBLES - PHOTOVOLTAIQUES	165 000,00 €			
	Sous-total hors assiette GAL	1 460 734,00 €	Sous-total hors assiette GAL	1 460 734,00 €	100%
TOTAL HT		2 770 734,00 €	TOTAL HT	2 770 734,00 €	

Débat & vote





Remarques comité technique en date du 18/03/2024 :

- **Dimension innovante :** la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Dimension partenariale :** la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- Caractère structurant : la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- Caractère décisif de l'aide : la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- **Dimension environnementale :** les initiatives au-delà de la règlementation semblent suffisantes pour envisager la note de 10/10.

Commentaires de la cellule de coordination du GAL

En lien avec la jurisprudence existante pour l'analyse des critères de notation et ses éventuelles propositions d'évolution transmises en amont de la séance de GAL dans le dossier de lecture, nous constatons :

- Dimension innovante: Dans ce sens, la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- Dimension partenariale : Dans ce sens, la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- Caractère structurant : Dans ce sens, la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- Caractère décisif de l'aide: la commune engagera à présent le projet même sans l'octroi de la subvention. Toutefois, l'historique du montage du plan de financement montre la forte dépendance du projet aux aides. Dans ce sens, la note proposée est conforme à la proposition de jurisprudence.
- Dimension environnementale : les initiatives au-delà de la règlementation semblent suffisante pour envisager la note de 10/10.

La note proposée par le comité technique pourrait, selon la proposition de jurisprudence, être réévaluée à 24/30.



Validation de l'opération « Création d'une salle multi activités à vocation sportive » portée par la commune d'Echillais avec une note 24 points.



- 1. Oui
- 2. Non
- 3. Abstention



Reçus: 0

Calendrier 2024

1^{ER} SEMESTRE

- Comités techniques à venir → Mail
- GAL du 3 juillet 2024

2^{ÈME} SEMESTRE

• GAL du 11 octobre à 14h30



• GAL du 9 décembre à 9h30

